

N° 26 06A 32

Rapporteur : Tony LEPRÊTRE

POLITIQUE DE LA VILLE

Contrat Educatif Local – Associations

. Conventions - Signature – Autorisation

. Subventions - Versement – Autorisation

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 29

L'an deux mille vingt-six, le premier juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville d'Harfleur légalement convoqué le vingt-six mai deux mille vingt-six s'est réuni à la Mairie d'Harfleur, dans la salle du Parc – Centre Françoise Dolto, sous la présidence de Monsieur Tony LEPRÊTRE, Maire.

PRÉSENT(E)S : 27

Tony LEPRÊTRE, Franck GROUSSARD, Laurence VAUSSY, Stéphane LEBESNE, Wanda MACDANIEL, Romuald AMI, Marion HAUGUEL, Olivier LE BASTARD, Sylvie CHAPELLE, Ghislain PORET, Sabine SALÉ, Joaquim SOREL, Monique LEVASSEUR, Nicolas ARENSMA, Yvonne DAVID, Josiane FOURNET, Alexy LEPRÊTRE, Alyssia LEBESNE, Ryan MAUROVIC, Clara CHERRIER, Kévin CROCHEMORE, Justine DUCHEMIN, José GUTIERREZ, Faïza ANBAR, Dominique BELLENGER, Josette DUREL, Dominique CHARPENTIER.

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S AYANT DONNÉ PROCURATION : 2

Céline PROUST à Franck GROUSSARD, Vincent GORAGUER à Marion HAUGUEL.

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S SANS PROCURATION : 0

ABSENT(E)S : 0

Votants : 29

Secrétaire de séance :

Laurence VAUSSY

Délais et voie de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du dispositif « Politique de la Ville », la Ville d'Harfleur déploie chaque année un programme d'actions dont les objectifs répondent aux besoins sociaux identifiés sur la commune. Ces actions, activités, animations, s'inscrivent dans le cahier des charges du contrat de ville rédigé à l'échelle intercommunale entre les quatre communes que sont : Harfleur, Montivilliers, Gonfreville L'Orcher et Le Havre dans le cadre du Groupement d'Intérêt Public du Contrat de ville de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole (GIP « Contrat de ville »).

Pour l'année 2025/2026, la Municipalité a reconduit un programme d'actions porté par le GIP « Contrat de ville », s'appuyant sur l'analyse des besoins locaux repérés par nos services en lien avec l'éducation et l'environnement familial
Quatre axes s'en dégagent :

- les relations parent/enfants, (parentalité),
- la valorisation de la pluralité des aptitudes individuelles et collectives,
- la diversité et la mixité sociale comme moteur d'émancipation,
- le développement personnel dans la construction des parcours de vie (compétences psychosociales définies par l'OMS) et dans le rapport à l'autre (concept d'altérité).

A cela s'ajoute, chaque année, la mise en œuvre d'une action expérimentale autour d'une thématique spécifique qui s'intègre dans les orientations susmentionnées. Cette partie du dispositif a pour objectif de répondre à des besoins ponctuels ou « d'incuber » des actions ayant pour vocation de s'émanciper par la suite du CEL au regard des résultats obtenus.

Pour l'année 2026/2027, nous avons retenu pour la mise en place d'un Plan local d'éducation à la nature et aux sports conformément aux orientations municipales et qui s'appuie sur les constats dressés au niveau national concernant les apports de la nature dans la lutte contre le syndrome du manque de nature et son corollaire, l'apaisement des comportements des jeunes publics.

Tenant compte de ces divers éléments, il vous est proposé de mettre en œuvre ces actions du Contrat Éducatif Local (CEL), en partenariat avec les associations harfleuraises et de l'agglomération, sur les temps périscolaires et de loisirs.

En conséquence, et après en avoir délibéré, je vous propose que le Conseil Municipal,

- **autorise le versement des subventions relatives au Contrat Educatif Local 2026 accordées à la commune par le Groupement Intérêt Public du Havre Seine Métropole.**
- **autorise la signature des conventions avec les associations porteuses des projets inscrits dans le cadre du Contrat Educatif Local 2026.**
- **autorise le versement des subventions aux associations conventionnées ci-dessous dans le cadre du Contrat Educatif Local 2026.**

Délais et voie de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Associations	Projets	Montant de la subvention
Sème Ta Graine 76430 Epretot	Ateliers nature et jardinage, yoga 3-6 ans en Juillet et Aout pour les 3-15 ans. Environ 40 enfants	2 000 €
Ecurie de la Pierre Grise 1441 Rue de l'ancien Château 76290 Montivilliers	Activités Equestre pour les 6-15 ans.	2 110 €
Secours Populaire Français 6 Rue J. Barbe 76700 Harfleur	« Copains du Monde » Un club de solidarité avec le tiers monde à destination des élèves des écoles primaires de la ville d'Harfleur. Toute l'année à partir du CE2 les mardis et jeudis soir dans les écoles, par groupe de 10 par soirée.	600 €
ALH Amicale Laïque Harfleur 76700 Harfleur	Initiation – découverte du Basket Mise en place de la découverte du basket le mercredi Toute l'année à partir de 6 ans Environ 40 enfants.	1 200 €
Ô Petit Pestacle 290 Rue de Verdun 76600 Le Havre	Initiation – découverte du théâtre Temps périscolaire, 2 soirs par semaine. Environ 20 enfants par séance.	1 000 €
Mon'Song 59 Rue du G Leclerc 80135 Saint Riquier	Spectacle Pirate 6-15 ans Juillet - Environ 60 enfants	400 €
Protection Civile 373 Rue E. Freyssinet 76290 Saint Martin du Manoir	Formation aux gestes qui sauvent Période Estivale 6-15 ans	1 400 €

Délais et voie de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Etretat Aventure Le Château du Bois 1632 Route de Gonneville 76790 Les Loges	Multi Activités pour les enfants 3-6 ans	600 €
Tennis Club d'Harfleur Rue F. Engels 76700 Harfleur	Initiation – découverte du tennis Pour l'ensemble des établissements scolaires pendant la pause méridienne. Toute l'année 3-10 ans	480 €
Maison de L'Estuaire 20 Rue Jean Caurret 76600 Le Havre	Découverte du Vélo 10-15 ans – Juillet Environ 30 enfants	450 €
Madame BAYOU Anne Lise 16 Rue de la vieille Faïencerie 76700 Harfleur	Découverte de la lecture chez le jeune enfant enfants familles. Période estivale - Pour les 3-6 ans Environ 30 enfants	450 €
Touches Histoire 35 Rue Valentin Haüy 76620 Le Havre	Animation en direction des familles pendant l'année 2026	1 186 €
Centre Nautique Paul Vatine Terre-plein Digue Nord 76600 Le havre	Activités nautiques pour les 12-15 ans	350 €
Base de Loisirs de Brionne Rue de la soie 27800 Brionne	Découverte et initiation aux activités nautiques Période estivale Pour les 5-15 ans. Environ 70 enfants	1 080 €
TERRE D AUGÉ Camping du lac RD 48 lieu-dit la Cour Maheut 14130 Pont L'Evêque	Découverte et initiation aux activités nautiques Période estivale 5-15 ans. Environ 70 enfants	1 924,75 €

Délais et voie de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

MAB Expérience Chemin de la Performance 14 800 SAINT HERVIEU	Activités pour les 6-15 ans	1 406,70 €
Train Touristique Etretat 56 Place du 19 Mars 1962 76790 Les Loges	Période estivale Juillet Pour les 5-15 ans. Environ 70 enfants	704 €
TOTAL		17 341,45 €

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Pour : 29

Contre : 0

Fait et délibéré les jours et ans sus indiqués

Pour extrait certifié conforme

Laurence VAUSSY
Secrétaire



Tony LEPRÊTRE
Maire



Délais et voie de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

